l'exclusivisme et le parti-pris qui règnent en certaines d'entre elles : quand on n'est pas du bâtiment, on ne saurait avoir raison; sautent tous les générateurs, plutôt que d'accueillir une idée qu'on est, *in petto*, très mortifié de ne pas avoir eue soi-même.

Pour nous, la vérité n'est d'aucune école, mais elle peut appartenir à toutes; bienheureuses celles qui la reconnaissent, même quand elle se présente sous des traits étrangers et qui l'accueillent, au moins provisoirement, même si elle apparaît sous un masque quelque peu indécis.

Or, voyons ce que l'on doit penser de l'explication donnée par M. le commandant Trève.

M. Trève rappelle qu'une ébullition de quelque durée purge l'eau de l'air qu'elle renferme.

Que l'eau purgée d'air ne bout qu'à une température beaucoup plus élevée que celle de l'ébullition de l'eau ordinaire;

Qu'il suffit d'introduire une certaine quantité d'air dans de l'eau chauffée qui n'en contient pas, pour produire immédiatement l'ébullition de cette eau surchauffée.

C'est-à-dire que :

Si un volume d'eau a bouilli suffisamment pour que l'air qu'il contenait soit expulsé, l'ébullition aura été progressivement réduite et que

Si l'on continue à chauffer cette eau, elle emmagasine une quantité de chaleur bien plus considérable que celle qui correspond à l'ébullition normale;

Que si l'on introduit dans cette eau une certaine quantité d'air, l'ébullition recommence avec une véhémence en rapport avec la différence des températures de l'eau et de l'ébullition normale.

Lorsque les choses se passent en vase clos, ces phénomènes sont, en quelque sorte, en rapport avec la pression du milieu où ils se produisent. D'ailleurs, il y a des degrés, et leur intensité est d'autant plus considérable que l'eau a été mieux purgée et que la rentrée d'air est plus retardée et plus abondante.

Tels sont les faits.

M. Trève a très rationnellement pensé qu'ils peuvent se produire dans un générateur de vapeur, tout aussi bien qu'on peut les provoquer dans une expérience.

Qu'arrive-t-il ordinairement dans un générateur bien conduit?

L'eau vaporisée est remplacée au fur et à mesure par une alimentation régulière, parfois continue, surtout dans les appareils tubulaires où la vaporisation est rapide, dans le but de ne pas provoquer, par l'introduction périodique de grandes masses d'eau, des chutes de température et par conséquent de pression qui devraient être combattues par autant de poussées du feu, d'où naturellement, irrégularité de combustion et mauvaise utilisation du combustible; il s'ensuit que les rentrées d'air apporté par l'eau d'alimentation sont très fréquentes, au moins, et que l'ébullition demeure très sensiblement constante.

Mais les choses se passent différemment lors des arrêts plus ou moins prolongés que subit l'utilisation de la vapeur débitée par les générateurs. On modère ou l'on fait tomber le feu.

Si la durée de la suspension du travail n'est pas grande, l'abaissement de température et de pression qui résulte de la couverture du feu n'est pas considérable, et il suffit d'activer le feu pendant quelques instants avant la remise en train pour rétablir le chiffre normal; le service régulier du générateur, n'en est pour ainsi dire point troublé.

Quand l'arrêt se prolonge, qu'il atteint, par exemple, l'espace d'une nuit, les conditions sont changées, c'est-à-dire que le service est interrompu et que, par suite de cette interruption, la température et la pression tombent souvent très bas, en dessous du point d'ébullition à l'air libre. Il est évident que la chaleur disparue depuis le retrait du feu, et celle qu'il faut restituer à l'eau le lendemain, pour remettre le générateur en pression, constituent une perte riche, qui se traduit en une consommation superflue autant qu'indispensable de combustible; il est non moins certain que si l'on retarde le rechauffement de l'eau, on augmente la dépense du chef du second facteur; on se garde donc pendant cette période, d'introduire de l'eau froide dans le générateur, et pour que celui-ci, n'en manque point durant les premiers moments de la reprise du travail, on a soin d'alimenter son plein à la fin de la journée.

Quelle peut être la conséquence de cette précaution économique?

Si l'alimentation est régulière, fréquente ou continue, l'air n'est introduit dans le générateur que par petites quantités à la fois. Or, après la chute du feu, l'ébullition continue pendant un certain temps et peut être suffisante pour purger l'eau de l'air, ou d'une grande partie de l'air qu'elle contient encore.

Si, par contre, l'alimentation a été négligée, il faut introduire d'un seul coup, à la fin de la journée, une grande quantité d'eau dans le générateur; la température baisse rapidement, l'ébullition cesse presqu'immédiatement et l'eau conserve la presque totalité de l'air qu'elle a apporté.

A la remise en feu, la vaporisation de l'eau sera d'autant plus lente que l'eau du générateur contiendra moins d'air, mais, en même temps, l'absorption de chaleur, autrement dit la surchauffe de l'eau sera d'autant plus énergique, surtout que la production réduite et partant le défaut de pression de la vapeur tendent à abuser le chauffeur et le portent à pousser son feu.

Le travail étant repris, la consommation de la vapeur produite, bien que celle-ci ne soit pas abondante, amène cependant l'abaissement du niveau de l'eau et l'obligation de le relever en alimentant.

Avec l'eau d'alimentation, on introduit de l'air, et l'ébullition s'en trouve instantanément et singulièrement activée.

Si la surchauffe de l'eau n'était pas forte, la quantité de vapeur ainsi produite, qui est en excès sur celle qui correspond à la pression normale, peut trouver une issue suffisante par les appareils de sûreté.

Selon que la surchauffe est plus prononcée, la vapeur en excès ne peut s'échapper aussi rapidement, la pression, pendant cette évacuation, peut dépasser de beaucoup le timbre et devenir dangereuse.

Il se comprend que ces variations brusques de pression, parfois analogues à des chocs, sont de nature à compromettre gravement la solidité et la durée des appareils; il ne faut pas chercher ailleurs que dans leur production et leur fréquence la cause des fuites qui se montrent dans des rivures en apparence intactes.

Mais si la surchauffe est considérable, l'entrée en ébullition complète de la masse de l'eau donne subitement naissance à une telle quantité de vapeur qu'il n'est point, sur aucun générateur, d'orifices capables de l'évacuer en temps utile; la pression croît donc instantanément au delà de la limite de rupture, le générateur cède et l'explosion se produit.

En un mot, toutes les probabilités sont en faveur du bien-fondé de l'explication donnée par M. le capitaine Trève; elle n'a contre elle que l'absence de preuves palpables et des négations qui ne reposent sur rien de sérieux, c'est-à-dire qui procèdent d'un mobile que nous avons suffisamment indiqué et que nous nous abstiendrons de qualifier plus explicitement.

Nous venons de parler d'absence de preuves palpables; certaines catastrophes réunissent un ensemble de circonstances qui vient corroborer de point en point ce que nous avons exposé plus haut. Notre catastrophe de Tourcoing en est un nouvel exemple.

Quand l'explosion s'est-elle produite? A sept heures et demie du matin, c'est-à-dire après l'arrêt de la nuit. Il y a toute apparence que le générateur avait été alimenté la veille au soir et que la surchauffe de l'eau a eu lieu progressivement, depuis le rallumage jusqu'au moment où une nouvelle alimentation s'est trouvée nécessaire; ce laps de temps, que l'on peut évaluer à deux heures, ne peut paraître trop long pour une petite usine où l'on consommait plus de vapeur pour le chauffage que pour actionner des moteurs, et dans laquelle la consommation matinale a dû être assez minime.

Quels ont été les effets de l'explosion? Y a-t-il eu rupture et projection simple des morceaux du générateur, comme dans presque toutes les catastrophes de ce genre; les dégâts se sont-ils produits dans une ou deux directions principales?

Non, l'explosion a été absolument foudroyante, comme si elle fût provenue d'un fourneau de mine, et ses effets ont été les mêmes aussi. Il y a bien eu projection de deux ou trois pièces pesantes, mais tout ne s'est pas borné à cela, à la perçée qu'elles ont faite et à l'ébranlement ou au renversement des parties les plus rapprochées de la construction. Dans un rayon de 25*m*, tout, absolument tout, a été démoli, culbuté, broyé, et un vaste entonnoir s'est formé à l'emplacement du générateur.

Ce ne sont point là les effets d'une explosion ordinaire de générateur.

Un générateur qui cède sous l'effort d'une pression normale, et qui éclate par suite d'une surproduction accidentelle de vapeur due à la mise à découvert, par la chute d'un fragment de dépôt, d'une petite partie de tôle rougie, ou par l'effet d'une alimentation tardive, ne produit pas de dégâts aussi complets ni surtout dans tous les sens.

Mais lorsque la masse d'eau contenue dans un générateur est surchauffée et se transforme spontanément en vapeur, il n'y a plus de direction dans l'explosion, toutes les parties du générateur cèdent en même temps, comme cela se passe pour l'enveloppe d'une cartouche bien close qui sauterait à l'air libre.

Or, tel a été le caractère de l'explosion de Tourcoing.

Ajoutons encore qu'une très forte présomption vient à l'appui de notre thèse, chaque fois que l'on a pu recueillir quelque donnée sur l'état des choses, immédiatement avant certaines explosions.

Ainsi, par exemple, nous rappellerons l'explosion du générateur d'un petit bateau qui se préparait, *un matin*, à quitter certain port du Nord où il était rentré *la veille au soir*.

Le mécanicien venait de passer l'inspection de sa machine et du générateur; tout était en très bon état et le manomètre était notablement *au-dessous de la pression normale*; le niveau de l'eau était suffisant. Cet homme quitta le bord, l'heure du départ étant encore éloignée; il n'avait pas fait cent pas sur le quai que le générateur fit explosion.

On a fait toutes les recherches possibles pour découvrir un défaut, un vice quelconque auquel on pût attribuer la catastrophe; mais on n'a rien trouvé ni appris, le chauffeur ayant été tué sur le coup.

Or, cette explosion avait été d'une violence extrême et si l'on rapproche ce fait de la circonstance indiquée par le mécanicien, on peut rationnellement conclure que l'eau du générateur était surchauffée; telle est aussi l'opinion à laquelle se sont arrêtés les ingénieurs de la marine et autres, les officiers et tous ceux qui, par leur état, se sont occupés de la question.

Que s'est-il passé? Le chauffeur a-t-il voulu alimenter ou tourner en douceur pour échauffer les cylindres? L'état des pièces en cause n'a pas permis de le reconnaître, mais les deux suppositions sont acceptables, car on sait que la vaporation spontanée peut être amenée, lorsque la surchauffe atteint certain degré, par la brusque variation de tension, analogue à un choc, qui résulte de l'ouverture subite d'une soupape.

Nous n'ignorons pas que certains ingénieurs d'association d'appareils à vapeur ont fait des expériences pour provoquer l'explosion par la surchauffe et que l'on n'a pas réussi; c'est sur ce résultat négatif que l'on se fonde pour nier non pas tant la possibilité de l'explosion, mais celle de la surchauffe elle-même.

Pour nous, ce résultat prouve seulement qu'on n'avait pas réalisé exactement l'ensemble des conditions qui, très heureusement, se rencontre rarement en pratique et est nécessaire pour produire l'explosion.

Existe-t-il encore d'autres causes inconnues d'explosions de générateurs? L'expérience nous l'apprendra sans doute un jour, mais, comme il semble prouvé qu'elles ne laissent pas de traces, il paraît certain qu'on les découvrira par le raisonnement, qu'elles seront déduites de l'un ou de l'autre fait encore ignoré; c'est-à-dire qu'il en sera pour celles-là comme pour la surchauffe de l'eau, elles seront d'autant plus aigrement controversées et méconnues que celui qui les trouvera sera d'autant plus étranger à la petite chapelle qui vit de la surveillance des générateurs, s'y cantonne et s'efforce d'enfermer les adhérents dans le cercle de routine où elle se complaît.

Terminons une remarque et un conseil. Quiconque se charge d'une surveillance et de diriger l'emploi de quelque chose, devrait encourir la responsabilité de tout ce qui arrive dans la sphère de son intervention. Cela ne serait que logique. Tel serait le cas, par exemple, de l'*association* dite des *propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France*.

Or, que voit-on? Une foule d'industriels, pour la plupart tout aussi capables de tenir leurs générateurs en bon état que les Mentors qui leur imposent, en quelque sorte, leurs services, faire entre les mains de ces personnages l'abandon de toute leur initiative en l'espèce, puis... supporter *seuls* la note de tous les frais occasionnés par chaque accident. Les autres s'en tirent, en déclarant majestueusement : *causes inconnues*! et se lavent les mains.

Et ils sont dans leur droit, et l'on n'a aucun recours contre eux, parce qu'ils n'ont d'autre mandat que celui qu'ils se sont donné en faît octroyer sans aucune sanction légale. C'est un comble! et l'on a bien raison de dire que la race des jobards est éternelle.

Nous conseillons à nos lecteurs de répondre à toute tentative d'enrôlement dans ces régiments-là par cet ultimatum : Vous engagez-vous, par écrit, à assumer la responsabilité de votre ingérence dans ce qui se passe chez moi? Non!... Alors, allez ailleurs raccoler des cotisations.

Pour nous, le résultat le plus clair de toutes ces palinodies, est d'assurer le vivre et le couvert, plus de jolies petites rentes, à des individus qui, la plupart du temps, n'ont jamais su gagner leurs croûtes ailleurs.

L'industrie n'a nul besoin de ce rouage parasite, qui n'est qu'une complication tout à fait superflue, nuisible même, en ce que cet organe étranger accuse un système de parti pris fort dangereux.

S'il est encore bon nombre de petits industriels négligent ou ignorants, une loi sensée sur la responsabilité des patrons est le spécifique qui les rendra attentifs ou les fera s'adjoindre les compétences nécessaires.

Voilà le vrai remède, le seul qui témoigne du progrès.

Celui-ci, en effet, ne consiste pas dans une tutelle bénévolement acceptée ou subie, mais dans le développement des lumières et de l'initiative personnelles des intéressés.

Cette solution n'exclut pas le contrôle; nous le voulons même beaucoup plus sérieux qu'il n'est aujourd'hui, car il doit, selon nous, se trouver dans la même main que la répression.

Dans un cas comme celui qui nous occupe, on ne verra plus alors les agents de ce contrôle s'élever, de parti-pris, contre une théorie qui a le défaut de ne pas procéder de leurs propres œuvres, et en interdire l'adoption à leurs justiciables. En attendant que la preuve tangible en soit faite, on ne les verra plus nier la plus forte vraisemblance, mais conseiller, au contraire, de se garantir par tous les moyens.

Une précaution de plus, en l'espèce surtout, ne peut jamais nuire.

JULES ROUBLARD.

Situation météorologique. — L'aire des fortes pressions remonte vers l'Angleterre et la Bretagne (769 mm), et les courants du large cessent sur nos côtes. Le baromètre baisse en Espagne. Le calme domine sur le continent; quelques mouvements orageux s'avancent sur la Méditerranée.

La température continue à monter et la ligne isothermie de 20° passe par Lisbonne et Hasparanda. Le thermomètre marquait ce matin 13° à Mullaghmore, 22° à Lyon, Helsingfors et 28° à Cagliari.

En France, il est tombé un peu de pluie à Brest et à Cherbourg. Le temps reste au beau avec température supérieure à la normale. A Paris, le temps a encore été très beau.

Température. — Le thermomètre centigrade de l'ingénieur Queslin, 1, rue de la Bourse, à Paris, marquait aujourd'hui :

A 7 h. du matin 17° 5. au-dessus du zéro.
— 11 h. — 23° 5. —
— 1 h. — 24° /. —
Hauteur barométrique : 765 mm /..

Bulletin météorologique. — *Paris, le 10 juillet.* — La pression barométrique est de 761 à Nice; 769 à à Brest; 767 à Biarritz. — Baisse de 1mm en Espagne, à Provence; hausse de 3 à Mullagmore, 4 à Brest. — Temps probable : vent variable, ciel beau. — Température chaude.

Le thermomètre WARDAVOIR-HOBL, rue Esquermoise, 61, à Lille, marquait :

Jeudi 9 juill., 7h. soir, (au-dessus de 0), 21°0/10
Vendredi 10 — 7 h. mat. (au-dessus de 0), 17°7/10
— » — 2 h. soir, (au-dessus de 0), 27°3/10
Baromètre, 763 m/m

L'abondance des matières nous force à ajourner à demain la suite de notre feuilleton.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs, que M. Paul Dazin, conseiller municipal, vient d'être nommé chevalier de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand.

Cette distinction, si justement méritée, a été accordée par le Saint-Père pour récompenser le dévouement que notre honorable concitoyen n'a cessé de montrer envers la cause catholique.

Nous adressons de grand cœur à M. Paul Dazin nos meilleures félicitations.

Le conseil municipal s'est réuni jeudi soir, sous la présidence de M. le Maire.

La séance est ouverte à 7 h. 45.

M. le Maire procède à l'appel nominal.

Présents : MM. Julien Lagache, maire; Vinchon, A. Faidherbe, Pennel-Wattinne, adjoints; Martel-Delespierre, Comerre, Harinkouck, Legrand, docteur Derville, Henri Buisine, Fauvarque, G. Leclercq, Senneville, Roche, Delannoy-Destombes, Pollet-Desquiens, Cuvelier, docteur Garrette, Descamps, Paul Dazin.

Absents : MM. Pierre Destombes, P. Watine, adjoints, en voyage; François Roussel, Georges Heyndrickx, Alfred Reboux, excusés; Salembier, A. Dupire, Ernoult, Chéron, L. Cordonnier, Béghin-Bonnave, P. Catteau, A. Louage, Sandevoir, P. Orange, E. Bass.

On procède à l'élection d'un secrétaire pour la séance en remplacement de M. Reboux, absent. Votants, 19. M. Henri Buisine, 18 voix, élu; M. Harinkouck, 1 voix.

Le conseil vote un crédit de 2,000 francs pour frais d'études destinées à l'épuration des eaux de l'Espierre.

Vote un crédit de 500 fr. en faveur des victimes de la catastrophe de Tourcoing;

Ajourne à la session d'août l'examen d'une demande de subside formulée par M. Henri Buisine, en faveur de M. Louis Spriet, élève de l'Ecole nationale des Beaux-Arts de Paris.

La séance est levée à 8 h. 35.

LA FÊTE DE BIENFAISANCE DU 12 JUILLET. — Une grande fête de bienfaisance au profit des victimes de la catastrophe de Tourcoing aura lieu à Roubaix, dimanche prochain, 12 juillet. Primitivement fixée au 5 juillet, elle a été remise, comme nous l'avons annoncé, par suite de la coïncidence avec la foire aux plaisirs, qui tombait précisément le même jour.

Cette fête est organisée par le corps des Sapeurs-Pompiers, la société municipale de gymnastique la *Roubaisienne* et la *Grande-Fanfare*, avec le concours des sociétés instrumentales et chorales de la ville et des environs.

Le comité organisateur a choisi M. le commandant Deniau pour président, M. Achille Liboutot pour secrétaire, et M. Bonnave-Pacqueur pour trésorier.

La fête promet d'être très brillante et aura un plein succès, à en juger par le programme suivant :

A trois heures de l'après-midi, PROMENADE FLAMANDE. Voici les noms des corps et sociétés qui, jusqu'à présent, y participeront :

1° Le corps des sapeurs-pompiers de Roubaix; 2° la *Roubaisienne* (société de gymnastique); 3° la *Grande-Fanfare*, de Roubaix; 4° la *Grande-Harmonie*, de Roubaix; 5° l'*Union des Trompettes*, de Roubaix; 6° la *Patriote* (société de gymnast que de Croix); 7° le corps des Sapeurs-Pompiers de Wattrelos; 8° l'*Alliance chorale*, de Roubaix; 9° la *Jeunesse fullienne* (société de gymnastique de Lille); 10° les Sauveteurs du Nord; 11° l'*Union des Travailleurs*, de Roubaix; 12° Société de gymnastique de Saint-Maurice-Fives-Lille; 13° musique municipale de Wattrelos; 14° la *Lyre roubaisienne*.

Beaucoup d'autres adhésions de sociétés étrangères sont encore attendues.

Le cortège partira du boulevard de Paris et parcourra les rues des Longues-Haies, de Lannoy, place de la Liberté, Grande-Rue, Grand'Place, rues Saint-Georges, du Grand-Chemin, de Fontenoy, de l'Alma, de Tourcoing, place Fosse-aux-Chênes, rue du Collège, Grande-Rue, place de la Liberté.

A cinq heures, EXERCICES DE GYMNASTIQUE sur la place de la Liberté, par la *Roubaisienne* et les sociétés de gymnastique ayant pris part au cortège. Entrée réservée : 50 cent.

A six heures, FESTIVAL CONCERT, sur la place de la Liberté, par toutes le sociétés instrumentales et chorales de la ville. Entrée réservée : 50 c.

A dix heures, RETRAITE AUX FLAMBEAUX. Le cortège partira de l'hôtel des pompiers et suivra cet itinéraire :

Rues du Vieil-Abreuvoir, Pellart, du Collège, Grande-Rue, Grand'Place, rues Saint-Georges, du Bois, des Fabricants, Neuve, Grand'Place.

Des commissaires appartenant à toutes les sociétés, quêteront au profit des victimes, sur le parcours du cortège.

Le *Choral Nadaud* et la *Concordia*, empêchés le 12 juillet, en fourniront également un certain nombre.

La commission serait très heureuse de voir les habitants pavoiser leurs maisons à l'occasion de cette fête, qui donnera à notre ville un caractère inaccoutumé d'animation.

Le comité organisateur de la Promenade flamande informe les cavaliers désireux de prendre part au cortège qu'une réunion aura lieu à l'hôtel de Pompiers, demain samedi, à neuf heures du soir, et les invite à y assister.

Une enquête d'utilité publique est ouverte au sujet de la modification des alignements du boulevard Gambetta.

Pendant quinze jours, du 7 au 22 juillet courant, le projet et les pièces ci-dessus visées seront déposées au Secrétariat de la Mairie, afin que les habitants puissent en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, les 23, 24 et 25 dudit juillet, de trois à quatre heures du soir, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, M. Pluquet, maire de Croix, recevra les réclamations et les observations relatives à l'utilité publique du projet dont il s'agit.

L'assassin Mathieu. — La cour de cassation vient de rejeter le pourvoi d'Augustin Mathieu, condamné à mort par la cour d'assises du Nord, le 11 juin dernier, pour vol et assassinat à Roubaix.

Mlle Jeanne Bulteau, élève des Dames de l'éducation chrétienne, dont la maison-mère est à Argentan (Orne), vient de passer avec succès, devant la commission siégeant à Arras, les épreuves pour le brevet de capacité. Dans le Nord, le pensionnat des Dames de l'éducation chrétienne est situé à Fournes.

La catastrophe de Tourcoing. — Sommes versées, depuis le 7 juillet, aux bureaux du *Journal de Roubaix* : Produit d'une quête faite le 5 juillet, par la société de gymnastique l'*Avenir*, de Tourcoing, 106 fr. 92; quête faite dans la filature Lemaire et Dilliès, 41 fr. 50; MM. Lemaire et Dilliès, 100 fr.

Un enseignement utile. — Nombre de sociétés qui ont des réunions périodiques, avaient l'habitude, depuis quelque temps, de convoquer leurs associés ou leurs adhérents au moyen de lettres imprimées, en ajoutant à la main, dans l'espace laissé en blanc, la date de la convocation, le lieu de la réunion ou toute autre surcharge.

Plusieurs bureaux de poste ayant refusé de recevoir au tarif des *imprimés* ces lettres ainsi surchargées à la main, le nouveau ministre des postes, consulté à ce sujet, vient d'aviser le personnel de l'administration des postes que, en vertu de la loi du 21 juin 1856, toute espèce d'écriture à la main est interdite sur les imprimés, à l'exception de la date, de la signature de l'expéditeur et de l'adresse.

Il est spécifié que les imprimés qui ne se trouvent pas dans ces conditions au moment où ils sont présentés à un bureau de poste, doivent être soumis à la taxe des lettres ou bien être saisis.

Ecole nationale de musique. — Voici les résultats du concours du 9 juillet :

1re classe de piano. — Professeurs : Mmes Prus-Seynave et Duhin. — Division d'excellence. — 1er prix, Philomène Naze, élève de Mme Prus-Seynave. — 2e prix, Léontine Nuyts, élève de Mme Prus-Seynave.

1re division. — 1er prix avec mention, Louise Mercier et Aline Turbelin, élèves de Mme Prus-Seynave. — 1er prix, Jeanne Duhamel et Marthe Lerat, élèves de Mme Duhin. — 2e prix, Marthe Vandermeeren, élève de Mme Duhin. — 3e prix, Zulma Devriendt, élève de Mme Prus-Seynave. — Accessit, Hermance Labitte, élève de Mme Duhin.

Douaniers et contrebandiers. — Lundi, vers trois heures de l'après-midi, les employés Cornille et Dubois, se trouvant en embuscade aux Trois-Ponts, ont réussi à s'emparer d'un nommé Louis Quinque, frauduer dangereux et coureur de première force. Il était porteur de 600 magnifiques cigares. Cette prise n'a pas eu lieu sans quelques difficultés. Quinque voulait se faire ramener sur une voiture. Grâce à l'énergie des deux agents, il a pu être ramené à la gendarmerie.

Chronique colombophile. — Voici le résultat du concours sur CLERMONT, organisé par la Fédération colombophile roubaisienne, et donné au siège de la Société le *Pigeon d'argent*, établie chez M. Louis Baudringhien, au moulin de Roubaix. 726 pigeons lâchés à 5 h. 50, 5 juillet.

1. L. Leclercq. 8 h. 39 1/2, PP. — 2. Dechuyter, 8 h. 39 1/2. — 3. Balcaen, 8 h. 40, PPP. — 4 Duret, 8 h. 40, PP. — 5. Guilmain, 8 h. 40, P. — 6. Jeanson, 8 h. 40 1/4, P. — 7. Clément, 8 h. 40 1/4, PPP. — Hélinck, 8 h. 40 1/2, P. — 9 E. Catteau, 8 h. 41. — 10. H. Leclerc, 8 h. 41 1/4, P. — 11. Vandebendrie, 8 h. 41 1/4, PP. — 12 H. Clément, 8 h. 41 3/4, PP. — 13. F. Marsy, 8 h 41 3/4, P. — 14. Debacker. 8 h. 42, P. — 15. R. Berton, 8 h. 42 1/4, PP — 16. Vandesype, 8 h 42 1/2. — 17. Vandeviver, 8 h. 42 1/2, PP.

18e prix, F. Mathon, 8 h. 42 3/4, PP. — 19e, Devos, 8 h. 42 3/4. PP. — 20e, H. Leclercq, 8 h. 42 3/4, P. — 21e, Briet, 8 h. 42 3/4, P. — 22e, C. Verdonck, 8 h. 43, P. — 23e, Fremaut, 8 h. 43, P. — 24e, Duflot, 8 h. 43 1/4, PP. — 25e, E. Catteau, 8 h. 43 1/2. — 26e, H. Tassart, 8 h. 43 1/2, PPP. — 27e, I. Voleke, 8 h. 43 1/2. — 28e, Bouchart, 8 h. 43 1/2, PP. — 29e, Dupuis, 8 h. 43 1/2, P. — 30e, Capart, 8 h. 43 3/4, PP. — 31e, Roty, 8 h. 43 3/4, P. — 32e, Dubus, 8 h. 44, P. — 33e. C. Ghesquière, 8 h. 44 1/4, PP. — 34e, Losfeld, 8 h. 44 1/4, P. — 35e. J. Declercq, 8 h. 44 1/4. — 36e, Liagre, 8 h. 44 1/4, PPP.

37e prix, Dekens, 8 h. 44 m. 1/4. — 38e, G. Tilleul 8 h. 44 1/4, P. — 39e, Vanpevenage, 8 h. 44 1/4. — 40e, V. Lefebvre, 8 h 44 1/2. PP. — 41e, A. Balcaen, 8 h. 44 1/2, PPP. — 42e, J. Duthoit, 8 h. 44 3/4, PP. — 43e, Viaminck, 8 h. 45, P. — 44e, V. Corbusier, 8 h. 45 1/4, PP. — 45e, J. Simon, 8 h. 45 1/2, P. — 46e, L. Dupont, 8 h. 45 1/2. PP. — 47e, H. Clément, 8 h. 45 3/4, PP. — 48e, Blaumart, 8 h. 45 3/4. PP. — 49e, Daudeis, 8 h 45 3/4. — 50e, J. Willem, 8 h. 46, P. — 51e, Holmart, 8 h. 46 1/4, PP. — 52e, C. Debouer, 8 h. 46 1/2, P. — 53e, Duhamel, 8 h. 46 1/2.

54e prix, L. Lecomte, 8 h. 46 1/2, PP. — 55e, L. Lecomte, 8 h 46 1/2, P. — 56e, Destail. 8 h. 46 3/4. P. — 57e, Desinet, 8 h. 46 3/4. — 58e, F. Guilmain, 8 h. 47, PP. — 59e, Id., 8 h. 47. — 60e, F. Lefebvre, 8 h. 47. — 61e, L. Liévens, 8 h. 47 1/4. — 62e, Maton, 8 h. 47 1/4, PP. — 63e, J. Declercq, 8 h. 47 1/4, PP. — 64e, Dupont, 8 h. 47 1/2. — 65e, J. Duthoit, 8 h. 47 3/4. — 66e, Papegay, 8 h. 47 3/4. — 67e, H. Deheuvels, 8 h. 47 3/4. — 68e, Holmart, 8 h 47 3/4 — 70e, Vanderbrugghe, 8 h. 47 3/4. — 71e, Dauwens, 8 h. 48. — 72e, Demeulénart, 8 h. 48. — 73e, Duhamel, 8 h. 48.

Dimanche, 12 juillet, concours sur Creil, à la société le *Pigeon redoutable*, établie chez M. Vangouthem, rue de la Perche (fort Sion); 100 francs prix d'honneur.

Wasquehal. — Mardi prochain, à dix heures, sera célébré, dans l'église de cette commune, un obit solennel, pour le repos de l'âme de M. Etienne Delporte, directeur de la maison Van Zeveren frères, de Tourcoing, victime de la catastrophe du 22 juin.

La musique municipale, dont M. Delporte était secrétaire, pendant son séjour à Wasquehal, exécutera, à la messe, les morceaux suivants :

Marche funèbre de Chopin, Clodimir. — Prière des Anges, XX. — Le Char funèbre, marche, Delestraint.

TOURCOING

Conseil municipal. — *Séance du 7 juillet* 1885 (suite). — Un échange d'explications assez vives se produit entre le maire et plusieurs conseillers.

M. Dewyn fait remarquer que la plupart des conseillers municipaux connaissent fort imparfaitement toutes les questions de voirie, faute d'avoir en mains des éléments suffisants d'appréciation. On obvierait à cet inconvénient, en faisant dresser par les chefs de service, une liste alphabétique des rues, avec indication des aqueducs et de la canalisation des eaux et du gaz. On s'étonnera à bon droit, qu'une rue ancienne, comme la rue Neuve-de-Roubaix, soit encore en partie dépourvue d'aqueducs.

M. le maire répond que la vérification, récemment faite, du cadastre, permettra de dresser un nouveau plan de la ville, qui comportera toutes les indications réclamées.

M. Dewyn doute que les éléments de ce travail soient prêts et insiste pour obtenir, dès à présent, la simple nomenclature des rues telle qu'il la demande.

M. Honoré Dumortier se plaint des lenteurs apportées à donner au conseil les renseignements dont il a besoin.

M. Dupont-Chopart s'étonne de ne pas trouver dans l'énumération des rues portées au projet, la vieille rue de Wasquehal.

Dans un rapport qui a trait au pavage et aux aqueducs, dit M. le maire, il n'est pas possible de parler d'une rue non reconnue.

M. Dupont-Chopart supplie la commission de la voirie de se préoccuper de cette question, qui est en jeu depuis trois ans et ne se termine pas.

M. Dewyn demande quelle est la portion de la rue de la Latte dont le pavage est prévu au devis pour 7.500. — C'est, répond le maire, la portion située entre la rue Saint-Louis et la limite de l'agglomération. — M. Dewyn s'étonne que l'on dépense une somme aussi importante pour le pavage d'une voie à la limite de l'agglomération; tandis que dans cette même rue de la Latte, une partie fort populeuse, entre la rue Joire et la rue de Menin, a son pavé dans le plus mauvais état.

Le maire fait remarquer que dans les indications portées au projet, il n'y avait rien d'absolu : toutes ces observations pourront être présentées à la commission de la voirie; devant laquelle la proposition est renvoyée.

M. François Dervaux rappelle qu'il a maintes fois signalé le mauvais état dans lequel se trouvaient les accotements des rues de Tournai et St-Jacques, et le danger qui en résultait eu égard à la circulation des tramways. Il faudra, ajoute-t-il, qu'un accident survienne, pour que l'on prenne des mesures nécessaires.

Cessions de terrains à la voie publique. — Le maire propose de faire ce règlement sur la base des indemnités qui seront arrêtées par la commission de la voirie et de dispenser de la purge légale. — Adopté.

Entreprise des écoles. — Des difficultés étaient survenues, au sujet du règlement de cette entreprise, entre la ville et le liquidateur de la société Falempe, Lutun et Cie. L'apaisement se fait et une entente devient possible. La ville doit encore environ 62,700 francs. Le Maire propose de voter un acompte de 40,000 fr., moyennant le paiement duquel les entrepreneurs renonceront à leur action devant le conseil de préfecture. — Adopté.

Eclairage au gaz. — Une somme de 30,000 fr. sera employée à canaliser un certain nombre de rues.

L'énumération nous échappe, en partie, mais nous saisissons quelques noms, entre autres les rues de la Fonderie, Wattinne, Latérale, des Catalans, des Champs, du Brun-Pain, de Wasquehal (si elle est reconnue), etc. Le conseil prononce le renvoi du projet devant la commission de la voirie.

Entreprise de la Halle centrale. — Les conclusions du rapport de M. Dehaene sont adoptées : en conséquence, le conseil homologue le procès-verbal de réception des travaux; donne acte à MM. Macquart et Tiroley de leurs réserves et vote les crédits nécessaires pour le règlement de cette entreprise.

Ecole primaire supérieure et cours professionnel. — La délibération sur cette proposition est remise à une prochaine séance.

Lycée. — Majoration des devis relatifs au chauffage général et aux collections de physique et de chimie, des sciences naturelles et bibliothèque. Les devis ne sont pas prêts. Renvoi à une séance ultérieure.

Conditionnement. — Une somme de 250 fr. est votée pour la construction d'un magasin à l'annexe de la rue Neuve-de-Roubaix.

On procède à l'élection des trois membres de la commission intercommunale. Au premier tour, MM Sasselange et Bigo sont élus par 17 et 11 voix. M. Glorieux, qui, sans avoir la majorité, a obtenu, après ces messieurs, le plus grand nombre de voix, est nommé par acclamation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h. 1/4.

La catastrophe du 22 juin. — 9e *Liste*. — Les ouvriers et employés de la filature Motte, 44 fr. — Florin, cabaretier, 5. — Eugène Duverdyn, 100. — Les ouvriers de la maison Paul Desurmont, 106 60. MM. Motte frères, 100. — Vve Duvillier-Duriez, 200. — Paul Dewavrin, 100. — Eugène Loridan, 25. — Henri Vienne, 25. — Les ouvriers de la maison Roussel père et fils, de Roubaix, 36 50. — Les ouvriers de MM. Henri Carré frères de Roubaix, 14 45. — Les ouvriers de M. Eugène Lecomte, 2 50. — Mme Veuve Joseph Toulemonde, 50. — Crédit Lyonnais, agence de Tourcoing, 50. — Les ouvriers de la maison Grau-Siz, 37 10. — Souscriptions recueillies dans le Cercle du Petit-Château, 1.412.

— Dans la liste publiée hier, nous avons porté une souscription de 60 70 au nom des ouvriers de M. Léonard Danel, c'est « les ouvriers de MM. Rombaud et Monnier » qu'il faut lire.

— Le corps des sapeurs-pompiers organise, pour le dimanche 12 juillet, une magnifique promenade flamande à laquelle prendront part plusieurs sociétés étrangères, les pompiers et musiques des villages environnants ainsi que les sociétés de musique et de tir de la ville. Le cortège se formera à 3 heures précises, place Thiers et suivra l'itinéraire suivant : rues de Turenne, des Ursulines, de Lille, de Paris, Nationale, St-Jacques, de Gand, du Casino, Verte, de la Cloche, de Verte-Feuille, de l'Hôtel-de-Ville, de Tournai, du Tilleul, Dervaux, de la Gare, de Roubaix, des Orphelins, de Notre-Dame et Grand'Place.

A l'issue du cortège, un concert aura lieu sur le kiosque de la Grand'Place.

Des quêtes seront faites au profit des victimes.

— Nous apprenons qu'un grand concert, au bénéfice des victimes, aura lieu, à Mouscron, dans la campagne de M. Lécroart, le dimanche 19 juillet, à 5 h. 1/2 du soir. L'*Harmonie Royale* de Mouscron, la *Fanfare des Pompiers* de Tourcoing et *les Orphéonistes Crick-Sicks* prendront part à cette fête de bienfaisance.

— *Etat des blessés de la catastrophe.* — Parmi les blessés en traitement à l'Hôtel-Dieu, il en est un, Camille Dabonne, de Neuville, dont la situation est assez grave. Ce malheureux souffre toujours beaucoup et il paraît que tout danger n'a pas encore disparu.

Le jeune Bauwens, dont nous avons entretenu nos lecteurs, va aussi bien que possible : il commence à se promener un peu.

Les Crick-Sicks. — Nous extrayons du *Précurseur d'Anvers* la nouvelle appréciation que voici, relative à l'exécution des Orphéonistes (Crick Sicks) au festival d'Anvers :

Ainsi que nous l'avions prédit dans notre numéro de samedi dernier, la société de chant les « Orphéonistes » de Tourcoing (Crick-Sicks) a obtenu un grand et légitime succès par la brillante exécution de quatre chœurs au Parc. Un nombreux public se pressait autour du kiosque, et ses acclamations étaient si enthousi